



## 7 bonnes raisons de choisir un

Le *.fr* est l'extension française, comme il existe une extension pour l'Allemagne (*.de*) pour l'Italie (*.it*) et pour plus de 245 autres territoires dans le monde. Un site en *.fr* est accessible du monde entier, au même titre que tous ceux qui reposent sur les noms de domaine relevant d'autres extensions (*.com*, *.de*, etc.).

Le *.fr* présente cependant certaines spécificités qui le rendent complémentaire des autres extensions (*.com*, *.org*, etc.). Les opposer n'a pas de sens, car elles ne répondent pas à la même finalité et n'obéissent pas aux mêmes règles.

En tant que **titulaire d'un *.fr***, vous bénéficiez de plusieurs avantages spécifiques :

### Facilité d'enregistrement

Grâce à l'assouplissement des conditions de dépôt des noms en *.fr*, l'AFNIC a automatisé notablement les procédures d'enregistrement. Les vérifications sont faites en ligne par l'AFNIC pour la plupart des demandeurs, après l'enregistrement, et sans aucune fourniture de document.

### Visibilité

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour l'AFNIC en 2002, 72% des internautes souhaitent qu'une entreprise française soit accessible sous son nom de domaine en *.fr*. Ce chiffre met en évidence la forte intuitivité des adresses internet en *.fr* et sa nécessité grandissante pour une entité qui désire communiquer avec les internautes français.

### Proximité et confiance

Si votre cible est locale ou nationale, vous mettez en exergue auprès de vos contacts commerciaux le fait que vous êtes situé en France et donc assujetti aux lois nationales en cas de problème. Si votre cible est internationale, il peut être souhaitable de réfléchir à l'impact positif que le fait d'être identifié comme étant « français » pourrait avoir sur vos interlocuteurs. En permettant à vos interlocuteurs de vous « localiser », le *.fr* amorce un processus de mise en confiance.

### Identification et qualification

Les titulaires de *.fr* sont identifiés sur une base de données officielle au moment de l'enregistrement de leur nom de domaine. Rendre votre site internet accessible par un *.fr* est un moyen de renforcer la confiance de vos visiteurs en leur indiquant que vous êtes bien une structure légalement identifiée en France. Des pointeurs sont établis vers la ou les bases publiques ayant servi à l'identification du titulaire, permettant à tout moment et à tout internaute de savoir qui est derrière un nom de domaine en *.fr*.

### « Risque zéro »

Il est impossible de voir un *.fr* être désactivé ou retomber par erreur dans le domaine public. Tous les *.fr* sont renouvelés par défaut et ne sont supprimés qu'en cas de demande expresse du prestataire qui en a la gestion.

### Qualité technique

L'AFNIC a mis en place des outils (« ZoneCheck ») permettant aux prestataires membres de l'aider à maintenir un niveau de gestion technique du *.fr* qui fait de celui-ci l'extension la mieux gérée au monde, avec des bénéfices évidents en matière de fiabilité, de performances techniques de vos noms de domaine et de fonctionnement global de l'internet.

### Service après-vente

En cas de besoin, les équipes de l'AFNIC sont à la disposition de votre prestataire pour l'aider à résoudre les éventuels problèmes administratifs ou techniques liés à votre nom de domaine en *.fr*.

